

Comcom , **INFO**



Bulletin intercommunal - N°44

FÉVRIER 2025



DANS CE BULLETIN :

ENERGIESSEN

Une nouvelle phase démarre en 2025, avec l'intégration de nouveaux membres dans l'association

p.4

MICRO-FOLIES

La richesse de cet outil culturel ouvert à tous se dévoile petit à petit ...

p.16

TRAME VERTE ET BLEUE

1500 arbres fruitiers ont été distribués

p.4

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

Energiessen	p.3
Trame verte et bleue	p.4
Site Natura 2000	p.8
Changement climatique	p.10

MOBILITÉ ET TRANSPORT

ELSA, votre réseau de transport en Alsace Centrale.....	p.12
Piste Cyclable entre Steige et Villé	p.14

INFRASTRUCTURES ET URBANISME

ZAIM	p.15
Nouvel éclairage des courts de tennis couverts	p.15

CULTURE

Top départ de la micro-folie	p.16
------------------------------------	------

AUTRES

Vous avez une question en matière d'impôts ?	p.18
----------------------------------------------------	------

LE COIN DES LUTINS	p.19
(Page ludique)	



EDITO

2025, UNE NOUVELLE ANNÉE POUR UN AVENIR DURABLE

Démarrons cette nouvelle année en nous tournant vers l'avenir avec espoir et détermination.

Notre monde, confronté à de nombreux défis, nous invite à repenser nos modes de vie et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

L'autoconsommation collective, au travers « d'Energiessen », en nous permettant de produire et de partager l'énergie, nous place au cœur d'une transition énergétique qui nous concerne tous. En nous regroupant, nous renforçons notre autonomie et réduisons notre empreinte écologique.

Parallèlement, la trame verte et bleue nous offre une vision d'un territoire où nature et urbanisme cohabitent harmonieusement. En préservant et en reliant les espaces naturels, nous favorisons la biodiversité et améliorons notre cadre de vie.

Enfin, les micros-folies, ces lieux culturels innovants, témoignent de notre volonté de rendre l'art et la culture accessibles à tous, partout. En démocratisant l'accès à la culture, nous contribuons à un enrichissement collectif et à un épanouissement individuel.

Ensemble, construisons un avenir plus durable, plus solidaire et plus beau.

Bonne lecture.

Serge JANUS
Président de la Communauté
de Communes de la Vallée de Villé
Maire de Breitenau

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

ENERGIESSEN, UNE NOUVELLE PHASE SE CONCRÉTISE

Depuis maintenant 18 mois, notre opération d'autoconsommation collective d'électricité (de l'électricité verte, basée sur du photovoltaïque, produite et consommée dans la vallée) est en fonction. Nous pouvons dire que la phase de rodage de cette opération est à présent achevée



Le surplus d'électricité produite au sein de la zone industrielle (entreprise Ejo) est consommé par l'entreprise Bürkert et par la Communauté de Communes sur 3 de ses sites.



Une nouvelle phase démarre en 2025, par l'intégration de nouveaux membres dans l'association (la CEA, le SIS67 et le SDEA ont manifesté leur intention de participer à ce projet de territoire) et par le démarrage d'une nouvelle opération sur le périmètre de Gaz de Barr (commune de Villé). La CEA mettant à disposition le surplus d'électricité des panneaux installés sur le collège, le Sis 67 de l'installation sur le centre de secours et le SDEA de l'installation à venir au niveau de la station d'épuration.

Le principe de toutes ces installations étant toujours d'autoconsommer individuellement le maximum de l'électricité produite et de mettre à disposition des autres membres de l'association le surplus, et ceci à un tarif décidé au sein de l'association. Ce fonctionnement est rendu possible par le déploiement du réseau électrique intelligent dont fait partie le compteur Linky.

Le développement d'Energiessen est progressif et moins rapide que souhaité à l'origine, ceci afin de prendre le temps de développer un modèle de fonctionnement le plus simple possible, intéressant autant pour les producteurs que pour les consommateurs et qu'il puisse véritablement être, à terme, accessible à tous ceux qui le souhaitent.

Comme notre modèle de fonctionnement se caractérise par son côté innovant, nous bénéficions d'un soutien de l'État au travers de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires afin d'étudier toutes les options de développement, voire à obtenir des dérogations à la réglementation actuelle, pour que nous puissions atteindre l'objectif : une électricité verte produite dans la vallée à disposition de tous, à un tarif maîtrisé.

Serge JANUS

TRAME VERTE ET BLEUE : 1500 ARBRES FRUITIERS ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS

Le début du mois de décembre a été mouvementé pour la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

En effet, dans le cadre de sa Trame Verte et Bleue (TVB), l'intercommunalité a fourni des arbres fruitiers aux habitants des communes adhérentes au dispositif TVB¹. Au total, 1500 arbres fruitiers ont été distribués à un peu plus de 400 acquéreurs et une liste d'attente créée.

Tout a commencé en été 2024 avec la diffusion, par les municipalités, de bulletins de commande dans les boîtes aux lettres de leurs habitants. Ces derniers pouvaient réserver plusieurs arbres parmi une trentaine de variétés locales anciennes, produites en Grand-Est. Prunes, poires, cerises, pommes, noyers, châtaigniers et cognassiers, il y avait le choix.

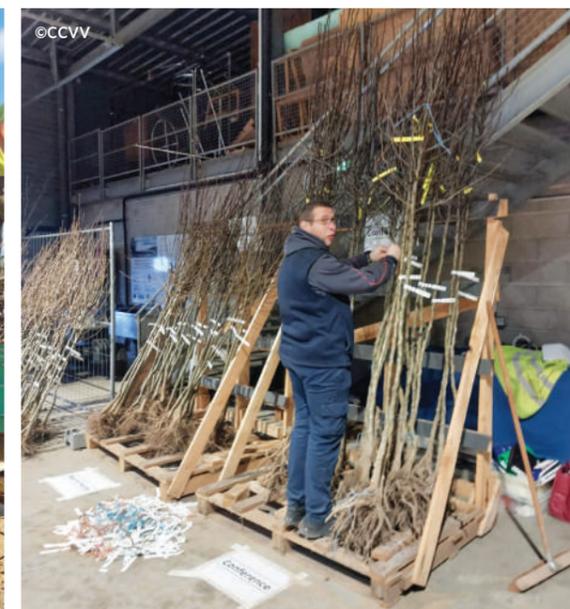
Fin septembre, l'intercommunalité a centralisé les demandes puis réservé les arbres dans les pépinières. Elle a ensuite organisé la distribution des arbres auprès des habitants, quelques jours seulement après la Sainte-Catherine, car : « A la Sainte-Catherine, tout arbre prend racine. »

Pour que la récupération des arbres par les habitants des 20 communes de la TVB, se passe au mieux, les équipes de l'intercommunalité ont dû faire preuve d'une grande organisation.

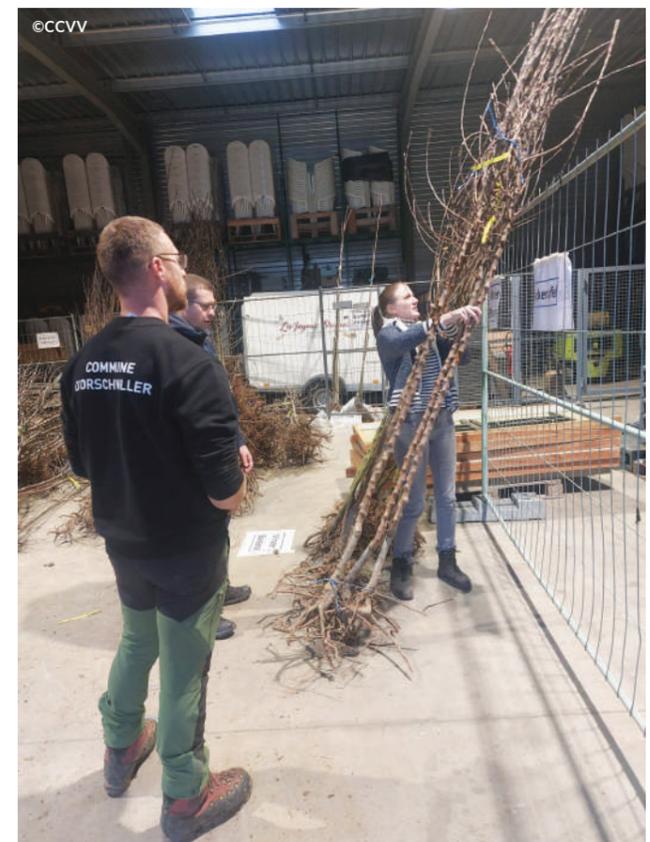
Pendant plusieurs semaines avant la distribution des arbres, la chargée de mission Trame Verte et Bleue et sa stagiaire ont préparé le volet administratif de l'opération (tableau de commandes, calculs des prix...). Puis dans les jours précédents la distribution, la chargée de mission TVB, assistée de plusieurs de ses collègues et d'agents communaux du Piémont, a réceptionné les arbres en provenance des pépinières. Il a fallu décharger, trier, compter et étiqueter chaque arbre à la main.



Le dernier chargement d'arbres arrive à l'atelier. Dans le véhicule, 700 des 1500 arbres sont à décharger à la main.



Déchargement et étiquetage des arbres par les équipes intercommunales et les agents communaux du Piémont.



Tri des arbres, selon les variétés, par les équipes intercommunales et les agents communaux du Piémont

¹ Breitenbach, Fouchy, Lalaye, Maisongoutte, Ranrupt, Saint-Martin, Urbeis, Villé, Breitenau, Dieffenbach-au-Val, Neuve-Eglise, Saint-Pierre-Bois, Thanvillé, Triembach-au-Val, Chatenois, Dieffenthal, Kintzheim, Orschwiller, Scherwiller, Saint-Hippolyte



Les arbres sont enfin tous réceptionnés et prêts à être distribués



Signature de la charte et paiement des arbres auprès des équipes de l'intercommunalité, de la chargée de mission TVB et de sa stagiaire.

Après toute cette préparation, le week-end du 1er décembre, les habitants ont enfin pu récupérer les arbres qu'ils avaient commandés, à la Maison des Services et de Dynamisation du Territoire de la vallée de Villé.

La récupération des arbres s'est déroulée en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, les habitants ont dû signer une charte dans laquelle ils s'engageaient à respecter la biodiversité et à entretenir leurs arbres de la meilleure manière possible.

Puis ils ont procédé au paiement des arbres. À huit euros en moyenne, l'arbre, nombreux sont ceux qui furent agréablement surpris et ravis de leur acquisition. Ces coûts avantageux ont été permis grâce aux subventions TVB de la Région Grand-Est, de l'Agence de l'eau et de la DREAL.

Enfin, le volet administratif étant terminé, les habitants ont pu récupérer leurs arbres et les faire tailler par les Arboriculteurs et Bouilleurs de Cru de la vallée de Villé, spécialement présents pour assister la Trame Verte et Bleue dans cette opération « de taille ».

Au total, ce n'est pas moins d'une vingtaine de bénévoles, élus des communes de la TVB et associatifs, qui ont aidé à la distribution des arbres. L'intercommunalité tient encore une fois à les remercier chaleureusement pour le soutien qu'ils ont apporté à l'opération.

C'est grâce à l'implication de chacun d'entre eux que l'opération fut une aussi grande réussite.



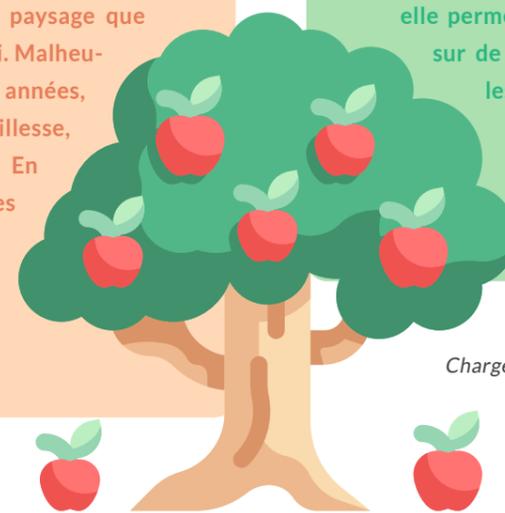
Les arboriculteurs et les élus distribuent et taillent les arbres

POURQUOI DES ARBRES FRUITIERS ?

En effet, les vergers sont historiquement très présents sur notre territoire, dû à son passé de production de kirsch et autres boissons locales. Au cours des dernières décennies, de nombreuses espèces animales et végétales se sont installées dans la vallée grâce à ces vergers pour former la nature et le paysage que nous connaissons aujourd'hui. Malheureusement, depuis quelques années, les vergers dépérissent (vieillesse, sécheresse, maladies...). En replantant de jeunes arbres nous préservons les vergers, et maintenons dans notre vallée la flore et la faune que nous apprécions tant.

C'EST QUOI LA TRAME VERTE ET BLEUE ?

La Trame Verte et Bleue est un dispositif intercommunal qui permet de réaliser de nombreuses opérations et travaux en faveur de la biodiversité. Elle doit permettre de lier activités humaines avec nature et biodiversité. Subventionnée par la Région Grand-Est, l'agence de l'eau et la DREAL, elle permet d'avoir des coûts avantageux sur de nombreuses opérations comme les arbres fruitiers, les haies, les mares, pour les communes adhérentes au dispositif et leurs habitants.



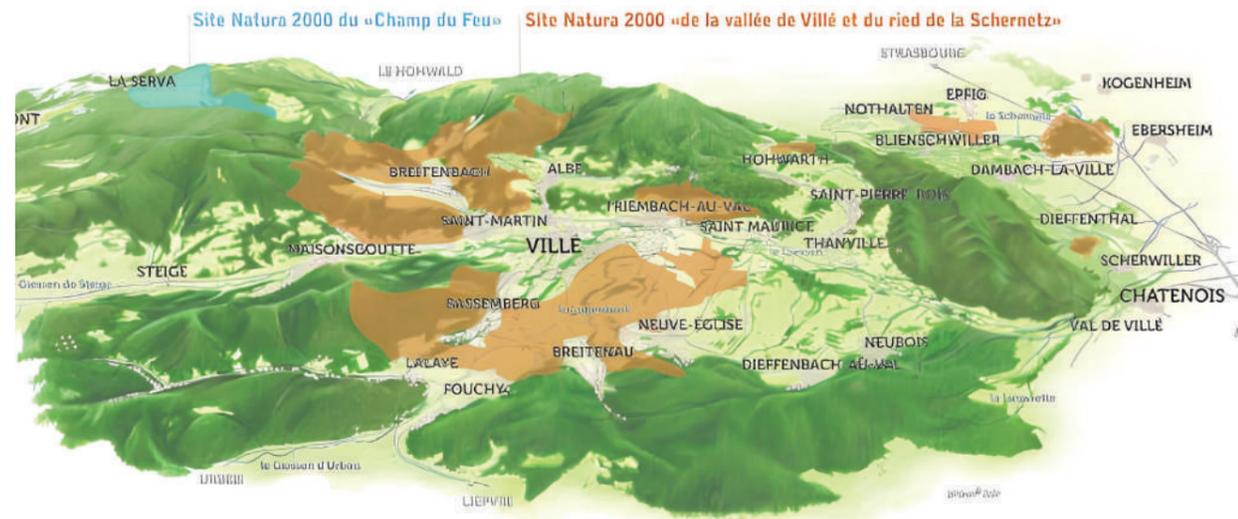
Gaëlle Imbert
Chargée de mission pour la trame verte et bleue

LE SITE NATURA 2000 DE LA VALLEE DE VILLE



La Zone Spéciale de Conservation de la Vallée de Villé s'étend sur 1517ha et concerne des habitats emblématiques tels que les prairies de fauches de basse altitude, des vergers, chênaies, hêtraies... Ces milieux hébergent des espèces d'intérêt européen telles que le Grand murin, la Barbastelle d'Europe, les Azurés des paluds et de la sanguisorbe et le Damier de la succise.

Depuis 2018, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (CCVB), en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, est la structure animatrice de ce site ainsi que de ceux du Massif du Donon, du Champ du Feu et du Ried de la Schernetz. L'animation repose sur 3 axes majeurs : les suivis scientifiques, l'accompagnement technique et financier pour les projets en faveur de la biodiversité et la sensibilisation. Un nouveau programme d'animation de 3 ans a débuté en 2024.



SUIVIS SCIENTIFIQUES



Les chauves-souris de la vallée : nous savons que la vallée abrite des sites d'hibernation et de reproduction qui sont déjà suivis annuellement par le GEPMA (Groupe d'Etude et de la Protection des Mammifères d'Alsace). Hors de ces sites connus, nous ne savons pas encore si les chauves-souris sont présentes et si elles utilisent bien ces habitats, pourtant reconnus comme favorables. Un inventaire acoustique des chauves-souris a donc débuté en 2024 et des captures temporaires pourront être effectuées pour rechercher les gîtes des espèces forestières.



Les papillons d'intérêt européen de la vallée de Villé (Azurés des paluds, Azurés de la sanguisorbe, Damiers de la succise...) sont des indicateurs des prairies humides peu fertilisées, fauchées relativement tardivement et comportant une forte diversité floristique... Le bureau d'étude Climax a effectué un inventaire en 2024 sur l'ensemble des prairies permanentes afin d'identifier les parcelles à enjeu fort et d'ajuster, si nécessaire les plans de gestion.

PROJETS EN FAVEUR DES MILIEUX ET DES ESPECES



Milieu agricole : Les zonages Natura 2000 ont permis de justifier la pertinence et la pérennité du Plan Agro-Environnemental et Climatique pour la gestion agro écologique des milieux et espèces sensibles. Les Mesures Agro-Environnementales et climatiques permettent de rémunérer les agriculteurs pour les pratiques agricoles favorables à la biodiversité.

SENSIBILISATION ET PORTE A CONNAISSANCE

La Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale a réalisé des animations dans 2 classes de la petite section au CE2 à Saint Martin et Fouchy sur le thème des chiroptères. Ces animations se font sur 4 demi-journées et permettent aux élèves de découvrir les milieux naturels et les espèces proches de l'école, de réfléchir aux comportements à adopter dans la nature et de comprendre la notion de quiétude de la faune.

Milieu forestier : Les communes de Saint Martin et Villé ont décidé de mettre en place des îlots de sénescence en forêts communales. Cette action consiste à laisser ces forêts en libre évolution, donc sans exploitation pendant une durée de 30 ans, favorisant ainsi la quantité de bois mort et de cavités. Ces habitats sont indispensables à certaines chauves-souris, aux oiseaux cavernicoles et aux pics, ou encore certains insectes (lucane cerf-volant, pique-prune...).



« Le poste d'animation des sites Natura 2000 du « Champ du Feu », « Crêtes du Donon- Sch-neeberg », « Massif du Donon - Schneeberg - Grossmann », et « Vallée de Villé et Ried de la Schernetz » est hébergé à la Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche. Succédant à Adrien Boillot puis Violette Noselli, Charlotte Kourkgy a pris ses fonctions en juillet 2024. Ingénieure agronome et écologue de formation, elle a travaillé plus de 14 ans sur le suivi et la préservation de la faune de montagne et de plaine, en concertation avec les acteurs des territoires concernés. »

Charlotte KOURKGY
Chargée de mission Natura 2000

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :

REPENSER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS LA VALLÉE DE VILLÉ

En France, comme dans le reste du monde, les effets du changement climatique sont déjà visibles : vagues de chaleur, sécheresses, incendies, inondations, cyclones et ouragans.

Ces phénomènes climatiques extrêmes sont liés aux perturbations du cycle de l'eau causées par le dérèglement climatique. Les circulations atmosphériques sont désormais modifiées, ce qui perturbe l'ensemble du cycle hydrologique et change la répartition des précipitations dans le temps et l'espace. Avec la hausse des températures, chaque degré supplémentaire permet à l'atmosphère de contenir 7 % de vapeur d'eau en plus, ce qui intensifie les précipitations et les événements météorologiques extrêmes. Dans la région Grand Est, la température moyenne annuelle devrait augmenter de plus de 4,5°C, entraînant des modifications notables du régime hydrologique.

Dans la Vallée de Villé, l'impact de la hausse des températures est bien visible. Les hivers, désormais plus cléments, diminuent les chutes de neige qui sont souvent remplacées par des épisodes pluvieux. Au lieu de former des réserves neigeuses dans les cols, les précipitations s'écoulent rapidement vers le Giessen par ruissellement. Le ruissellement est d'autant plus accru que les pluies, bien que plus brèves, sont devenues plus intenses. Cela accentue les risques d'inondations dans le fond de la vallée, restreint la capacité des sols à infiltrer et freine la recharge des nappes souterraines. Bien que les prévisions indiquent une augmentation des recharges annuelles moyennes grâce à des apports concentrés durant certaines périodes de l'année, la Vallée de Villé reste vulnérable aux épisodes de sécheresse estivale. D'autre part, l'augmentation des températures et l'évaporation croissante aggravent encore la situation. L'élévation de l'évapotranspiration contribue à l'accélération de la fonte des neiges sur les cols et réduit la quantité d'eau disponible pour maintenir les débits d'étiages, essentiels au soutien des cours d'eau de la Vallée de Villé et à leur continuité écologique.



Dans ce contexte de bouleversements climatiques et hydrologiques, la gestion des précipitations est une priorité pour les territoires aussi exposés que la Vallée de Villé. Conjointement aux problématiques environnementales, l'expansion urbaine complexifie la gestion des flux pluviaux en raison de la modification des linéaires hydrographiques, des rives, et de l'imperméabilisation des sols. De plus, le vieillissement des systèmes

d'assainissement traditionnels, qui étaient destinés à évacuer rapidement les eaux pluviales, peut contribuer à l'intensification des inondations et à la concentration des pollutions aux points de rejets. Actuellement, les espaces intégrant des solutions fondées sur la nature pour la gestion des eaux pluviales sont peu nombreux, car historiquement, les stratégies se sont concentrées sur la réduction des inondations urbaines et la limitation de la pollution des milieux aquatiques.

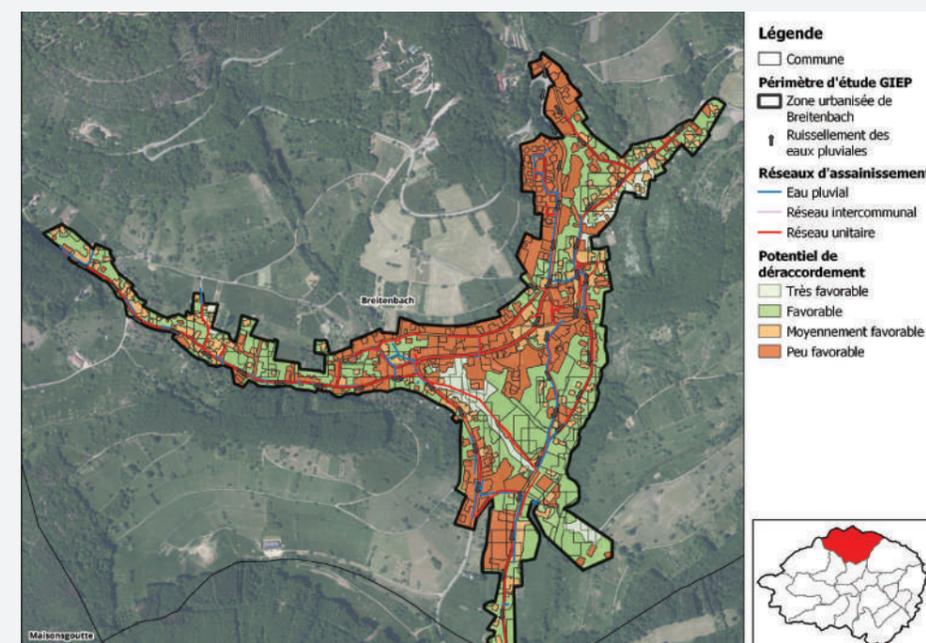
Pour gérer ces problématiques, la mise en place d'espaces privilégiant des solutions fondées sur la nature sont une première solution. Actuellement, ces espaces sont peu nombreux, car les stratégies ont surtout été axées sur la réduction des inondations urbaines et la limitation de la pollution des milieux aquatiques.

Cependant, les enjeux actuels englobent désormais de nouveaux aspects tels que l'amélioration du cadre de vie urbain et le soutien à la biodiversité en ville. Également, de nouveaux aspects, tels que l'amélioration du cadre de vie urbain et le soutien à la biodiversité en ville, sont à intégrer aux solutions de gestion des pluies. Cela implique une réévaluation des pratiques habituelles de nouvelles méthodes afin d'assurer une gestion efficace des eaux pluviales et, par conséquent, une gestion raisonnée des ressources en eau.

Pour répondre efficacement aux défis croissants, l'élaboration d'un zonage pluvial spécifique à la Vallée de Villé est en cours d'élaboration. Ce document constitue une étape clé dans la continuité de la politique environnementale. Le zonage pluvial vise à améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines en identifiant les zones vulnérables nécessitant des aménagements prioritaires. Dans cette perspective, une étude de déracordement des eaux pluviales a été menée sur les 18 communes de la vallée afin d'identifier les secteurs où les eaux pluviales peuvent être déracordées des réseaux d'assainissement et être plutôt infiltrées.

En favorisant l'infiltration directe dans les sols, cette démarche devrait contribuer à recharger les nappes souterraines et à restaurer les capacités naturelles d'absorption de la vallée, tout en limitant les volumes transitant par les infrastructures pluviales.

Cartographie des potentiels de déracordement des eaux pluviales : Exemple de la commune Breitenbach



À terme, les actions ont pour objectif d'atténuer les impacts du changement climatique et de l'urbanisation, et faciliter la mise en œuvre de solutions techniques ou fondées sur la nature sur l'ensemble de la Vallée. Ainsi, à l'avenir, des travaux devraient être engagés dans certaines communes pour mettre en œuvre ces aménagements. Selon les secteurs concernés, il est possible que des habitants ou des acteurs locaux soient contactés afin d'échanger sur ces projets et leurs implications.

Ainsi, à l'avenir des travaux devraient être engagés dans certaines communes. Les actions entreprises viseront à atténuer les impacts du changement climatique et de l'urbanisation, tout en facilitant la mise en œuvre de solutions techniques ou fondées sur la nature.

Naomi ASANZA CONTRERAS

MOBILITÉ ET TRANSPORT

ELSA, VOTRE RÉSEAU DE TRANSPORT EN ALSACE CENTRALE



Dès 2025, le PETR Sélestat Alsace Centrale déploie ELSA, votre nouveau réseau de transport dans toutes les communes du territoire. L'ambition est de faciliter vos déplacements, qu'ils soient quotidiens, réguliers ou occasionnels.

DES LIGNES RÉGULIÈRES POUR VOUS DÉPLACER DE 05H00 À 21H00 !

Du lundi au samedi, découvrez les lignes régulières du réseau ELSA :

- A** Châtenois ↔ Ebersheim
- B** Scherwiller ↔ Muttersholtz
- C** Orschwiller ↔ Baldenheim

Afin de faciliter vos trajets, vos titres de transport ELSA vous permettent également de vous déplacer sur les **lignes régulières FLUO** de la région Grand Est :

- 510** Villé ↔ Sélestat
- 520** Marckolsheim ↔ Sélestat
- 530** Sundhouse ↔ Sélestat

UNE LIGNE DÉDIÉE POUR LES PERSONNES TRAVAILLANT EN HORAIRES POSTÉS

Nouvelle sur le territoire, nous avons le plaisir de vous présenter **la Ligne D**. Celle-ci a pour objectif de permettre aux salariés travaillant en horaires postés de rejoindre des entreprises situées entre Sélestat et Lièpvre.

LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

En complément de l'offre de transport régulière, notre **service de transport à la demande TAD** et pour les personnes à mobilité réduite (TPMR) offre à toutes les communes du territoire une solution de mobilité de **05h00 à 21h00**. Il sera désormais possible de réserver votre trajet via une application mobile « **ELSA TAD-TPMR** », jusqu'à **1h30** avant votre départ !



POUR DÉCOUVRIR NOTRE SERVICE TAD, SCANNEZ-MOI

8 LIGNES SCOLAIRES

ELSA, c'est aussi un réseau de **lignes scolaires**, offrant des solutions de transport aux plus jeunes.

Faisons route ensemble dès maintenant !

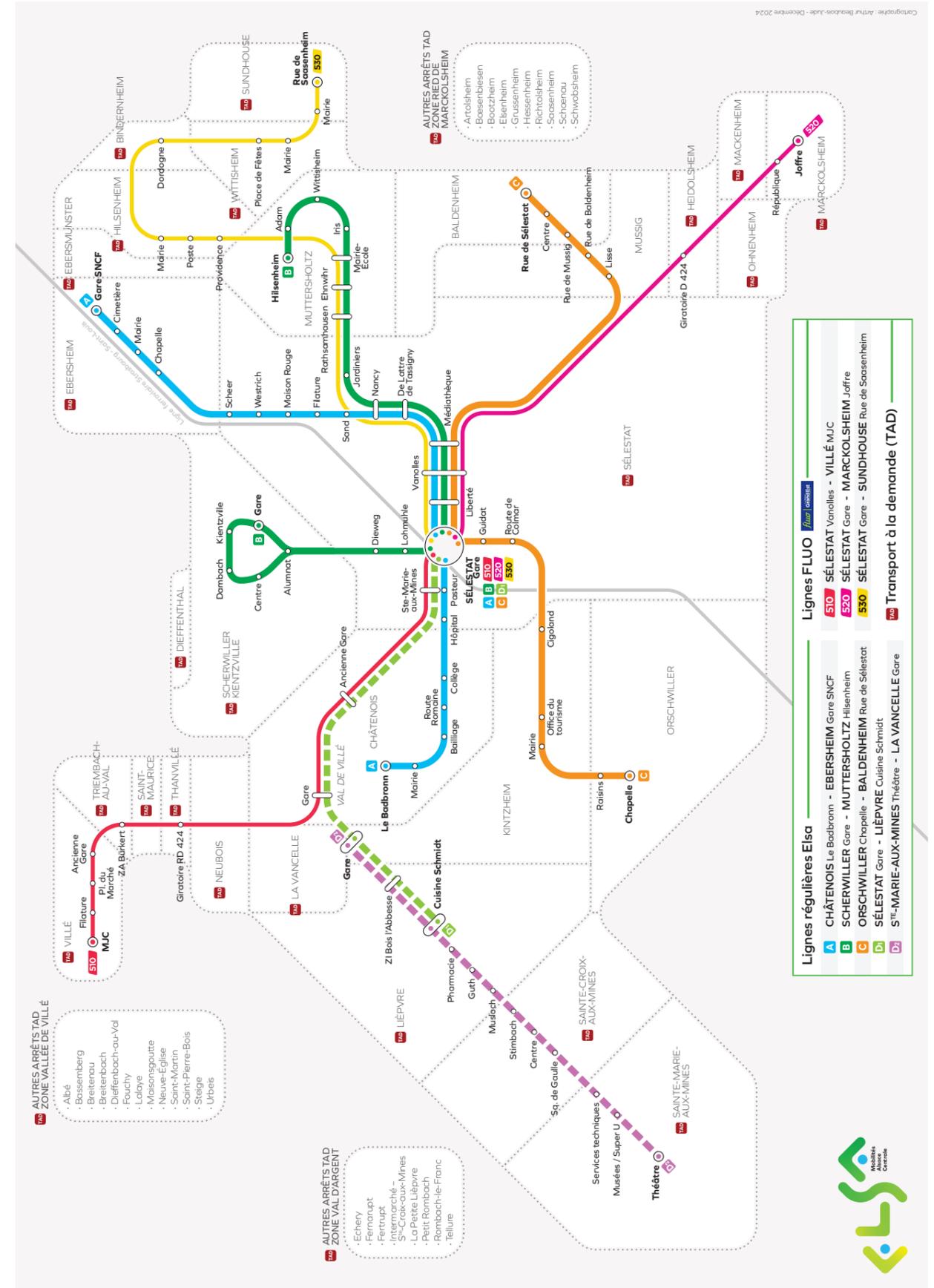
AGENCE ELSA

7 Rue du Marteau 67600 Sélestat

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Le samedi : de 9h00 à 12h00

03 88 57 70 70 • bonjour@elsa-mobilites.fr

elsa-mobilites.fr



PISTE CYCLABLE ENTRE STEIGE ET VILLÉ : UN PROJET QUI PROGRESSE MALGRÉ LES NOMBREUSES PROCÉDURES

Comment faire une piste cyclable lorsqu'il n'y a pas de chemins ruraux, pas d'emprises foncières disponibles et de surcroît des enjeux de biodiversité et de zones humides ?

C'est tout le dilemme auxquels sont confrontés, la Communauté de Communes, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et les communes concernées pour concrétiser cette volonté de piste cyclable entre Villé et Steige, un des tronçons de l'axe structurant (Thanvillé/Steige) en matière de mobilité douce.

Une certaine impatience, que l'on peut comprendre, commence à se faire sentir mais il est nécessaire de répondre, étape par étape, à toutes ces démarches afin d'avoir un projet abouti.



ALORS EN JANVIER 2025 ON EN EST-ON ?

Tout d'abord il est nécessaire de rappeler que la communauté de communes de la vallée de Villé ne s'occupe avec la CeA que de la partie entre les villages ; les jonctions dans les villages intra-muros sont portées par les communes (Cf Comcom info N° 40 de janvier 2023 sur la répartition des tâches entre collectivités) et que chaque collectivité avance à son rythme pour trouver les meilleures solutions techniques et financières et obtenir toutes les autorisations nécessaires.

Sur la partie intercommunale les démarches ont démarré en 2021 avec la préparation technique du projet, après des relevés topographiques, et le choix de faire passer la piste en contrebas du talus qui jouxte la RD424.

S'en est suivi, les négociations avec les 58 propriétaires concernés par 96 parcelles sur l'emprise du projet et les exploitants agricoles. Puis, après chaque accord obtenu, l'arpentage des parcelles concernées, la signature du PV d'arpentage par le propriétaire, la consultation de la SAFER, la préparation et la signature de l'acte d'achat et l'enregistrement au Livre Foncier. A ce jour 95 % des parcelles ont été acquises ou sont en cours de signature définitive, les 5% restant concernent des successions non réglées ou des négociations difficiles.



Parallèlement, l'année 2023 a été consacrée à préparer les marchés de consultation et au choix des bureaux d'études qui ont réalisés les études environnementales (zones humides et biodiversité) en 2024 sur une année complète. Les résultats récents de ces diagnostics montrent qu'il y aura des mesures compensatoires à mettre en place et c'est aujourd'hui une grosse partie du travail à laquelle va devoir s'atteler la Communauté de Communes et la CeA pour trouver les surfaces de compensations qui puissent être validées par les services de l'Etat.

Enfin pour la phase travaux, la date de démarrage dépendra de l'obtention de tous les accords fonciers et de toutes les autorisations administratives. La seule certitude c'est que la pose de la nouvelle canalisation d'eau potable qui passera sous les tronçons de la piste cyclable Saint-Martin/Maisonsgoutte et Maisonsgoutte/Steige devrait démarrer, entre Saint Martin et Maisonsgoutte, avant fin 2025. Pour le reste soyons réaliste, ce ne sera pas avant 2026 voire 2027.

Conclusion, le projet avance, certes à pas de fourmis mais il avance. Certains projets récents n'ont-ils pas pris plus de temps entre le stade de la réflexion et la concrétisation ???

Tout vient à point à qui sait attendre...

Thierry FROELICHER

INFRASTRUCTURES ET URBANISME

LA ZONE D'ACTIVITÉ INTERCOMMUNALE DE MAISONSGOUTTE (ZAIM) : UNE PREMIÈRE IMPLANTATION ARTISANALE

L'apparition d'une pelleuse puis de camions fin juin 2024 dans la ZAIM ont suscité beaucoup d'interrogations et de curiosités. Mais que se passe-t-il ?

Au fil des semaines, en suivant le chantier, on comprend très vite qu'il s'agit d'un bâtiment artisanal, et oui le premier de cette zone qui n'attendait que cela depuis son ouverture en 2008.

Et le pionnier c'est l'entreprise « Les Confitures du Climont ».

Trop à l'étroit dans ses locaux historiques à Ranrupt, cette entreprise cherchait depuis quelques années un terrain pour s'agrandir. Après la visite de plusieurs sites, c'est à Maisonsgoutte qu'elle a décidé de s'implanter avec un bâtiment de 1121 m².

Dès 2021, les premières discussions ont été engagées avec la Communauté de Communes pour la vente d'un lot de la ZAIM de 52,64 ares à l'entreprise.



C'est ensuite tout un travail partenarial, entre la collectivité intercommunale, la commune, les Confitures du Climont, leurs architectes, des bureaux d'études, les gestionnaires de réseaux et les services de l'Etat à travers la DDT, qui a permis l'aboutissement de ce projet par l'instruction du permis de construire et la préparation du dossier « Loi sur l'Eau ».

Dès la fin des travaux, on pourra découvrir dans ce nouveau bâtiment, un espace de fabrication de confitures, un espace muséographique et un espace de vente. Les abords seront également soignés avec la végétalisation du site pour permettre une bonne intégration du bâtiment dans son environnement.

Puisse cette première implantation en concrétiser d'autres dans les prochains mois sur la ZAIM.

Thierry FROELICHER

NOUVEL ÉCLAIRAGE DES COURTS DE TENNIS COUVERTS



Le remplacement des éclairages traditionnels par des éclairages LED sur les courts de tennis couverts a été réalisé fin novembre.

D'une part, les LED sont beaucoup plus économiques que les éclairages classiques, notamment en raison de leur faible consommation énergétique. Elles permettent ainsi de réaliser des économies substantielles sur les factures d'électricité, tout en offrant une luminosité plus uniforme et de meilleure qualité pour la pratique du tennis.

En outre, l'éclairage LED est plus durable. Les ampoules LED ont une durée de vie beaucoup plus longue que les ampoules halogènes ou à incandescence, ce qui réduit considérablement les coûts de maintenance à long terme.

Le projet d'un montant de 22.000 € a été financé comme suit :

- Communauté de Communes de la Vallée de Villé : 13.000 €
- Communauté Européenne d'Alsace (CEA) : 5.000 €
- Fédération Française de Tennis (FFT) : 3.000 €
- Tennis Club Vallée de Villé (TCVV) : 1.000 €.

Rachel SCHIEBER

CULTURE

TOP DEPART DE LA MICRO-FOLIE

Les petits caissons rouges de la Micro-Folie de la Vallée de Villé se sont promenés sur le territoire ces trois derniers mois. Entre animations à destination des scolaires, des périscolaires, des familles et une projection d'un opéra, la richesse de cet outil ouvert à tous se dévoile petit à petit ...

MAISONSGOUTTE :

Pendant plus d'un mois, le dispositif s'est installé dans l'école du Honcourt. La totalité des classes, y compris les maternelles, ont pu découvrir la Micro-Folie autour d'une thématique commune : le cirque. Observer des œuvres, chercher des détails dans ces dernières, apprendre du vocabulaire, s'exprimer sur ce qu'ils voient ... Pendant les vacances scolaires, ce fut le tour des enfants du centre de loisir de s'essayer à l'outil : thématique sur l'eau, le paysage, le monstre, les animaux, l'archéologie ...



BREITENBACH :

Les caissons sont venus ensuite élire domicile dans la grande salle de l'espace socio-culturel pour plusieurs activités à destination du grand public :

- Deux activités «famille» autour de la thématique de Noël dans l'art suivie d'un atelier créatif à partir d'œuvres découvertes.
- Une soirée « d'exception » avec la projection de l'Opéra Cendrillon de Jules Massenet (1899). Chaque année, l'Opéra de Paris cède temporairement les droits d'un de ses opéras pour le diffuser dans le réseau Micro-Folie. Rendez-vous donc en décembre 2025 pour le prochain !
- Et pour finir, une ouverture en accès libre du dispositif pour le présenter aux habitants de la Vallée.



QUEL PROGRAMME POUR 2025 ?

Présente le 25/01 pendant les Nuits de la lecture de la Médiathèque, la Micro-Folie va continuer à se rendre visible sur le territoire en s'associant avec d'autres acteurs culturels afin de proposer des animations croisées.

Elle va également continuer sa ronde des écoles avec une intervention dans les classes, en rapport avec le projet de chaque établissement. Pendant le temps non scolaire, elle va s'implanter dans des endroits accessibles aux habitants afin qu'ils puissent aussi venir découvrir l'outil que ce soit en mode libre, pour des ateliers familles, des conférences ou encore des projections.

LES MALLETES PÉDAGOGIQUES :

La Micro-Folie comprend également 6 mallettes pédagogiques mêlant jeux et arts. Elles sont vouées à être utilisées en complément de l'outil, mais également à être prêtées au sein des établissements scolaires et culturels de la vallée.



LISTE DES MALLETES :

3 mallettes de la réunion des musées nationaux (RMN) :

- L'animal dans l'art (cycle 1)
- Le portrait dans l'art (cycles 2 & 3)
- Jeux, arts & sport (dès 5 ans)

La boîte à voyage du musée du Quai Branly, la culture en partage et la mallette rebâtir Notre-Dame de Paris de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale.

Pour ne rater aucune animation de la Micro-Folie, retrouvez toutes les informations, sur :
<https://www.facebook.com/microfolievalleedeville/>

Laura PICQUES
laura.p@valleedeville.fr

COMPOSITION :

Les mallettes de la RMN sont découpées en plusieurs activités contenant chacune des cartes images et un livret explicatif. Elles proposent des activités créatives en lien avec les œuvres, des activités d'analyses et parfois des jeux de plateau. Elles sont entièrement clés en main et demandent peu de matériels additionnels.



Les deux suivantes sont numériques et possèdent une richesse de contenu sur une petite clé USB tandis que celle sur Notre-Dame est centrée sur les métiers ayant œuvrés à la restauration de la cathédrale : grutier, nacelleur, ferronnier ... Elle est destinée à un public entre 11 et 17 ans. Elle se compose d'activités ludiques, créatives et coopératives servant à découvrir les étapes du chantier.



Laura PICQUES

VOUS AVEZ UNE QUESTION EN MATIÈRE D'IMPÔTS ?

Depuis 2020, des permanences ont été mises en place, exclusivement sur rendez-vous, à l'Espace France Service (EFS) de La Poste de Villé.

Les contribuables sont reçus les **mercredis après-midi, des semaines impaires** de 14h à 16h30 en prenant **rendez-vous** sur le site impots.gouv.fr ou directement auprès de l'accueil de l'EFS.

Avant le rendez-vous, vous recevrez un appel du service des finances publiques de SELESTAT pour préciser votre demande, les pièces justificatives à apporter et confirmer si nécessaire votre rendez-vous.

Cet accueil de proximité vient s'ajouter aux possibilités de contact d'ores et déjà existantes : messagerie sécurisée du site impots.gouv.fr, centre de contact joignable au 0 809 401 401, ou service des impôts des particuliers de SELESTAT (réception du public sans RDV du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et sur RDV les mardi et jeudi de 13h30 à 16h).

Par ailleurs, vous pouvez également payer vos impôts, vos amendes, vos factures communales et hospitalières en espèces et par carte bancaire jusqu'à 300 €, auprès d'un buraliste affilié à la Française des jeux à VILLE.



LE JARDIN ENCHANTÉ DES PAPILLONS



Tu peux colorier ce dessin comme tu veux, avec toutes les couleurs que tu aimes !

Le Papillon Azuré des Paluds : Un petit trésor de la nature

Le Papillon Azuré des Paluds est un petit papillon tout mignon avec des ailes bleu clair, un peu comme le ciel en été. Il aime voler autour des fleurs et des plantes, surtout dans les endroits où l'herbe est haute et les champs sont remplis de couleurs. C'est un papillon très spécial, et il aime se cacher dans les endroits où il se sent en sécurité.

COMCOM'INFO! : LE ZÉRO PAPIER !

La Communauté de Communes de la vallée de Villé a décidé de vous laisser la possibilité de recevoir «Comcom'info !» au format numérique par courriel à la place de sa version papier.

Pour cela, nous vous invitons à remplir un formulaire en ligne à l'adresse, <https://cdc.valleedeville.fr/zeropapier>, ou en scannant le QR code ci-contre.

Merci pour votre geste éco-responsable !



N°ISSN : 1636-2764

Dépôt légal : 1er semestre 2025

Directeur de la publication : Serge JANUS, président de la Communauté de Communes de la vallée de Villé

1 rue principale - 67220 Basseberg

Tél : 03 88 58 91 65

E-mail : contact@valleedeville.fr

<https://cdc.valleedeville.fr>

Coordination : Commission Communication

Conception Graphique : Charlène Neff - Alsacyan -

charleneneffpro@gmail.com

Impression : Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PEFC

